

ACTIVITES SPORTIVES DE NATURE A L'ECOLE

Des ressources à utiliser et des outils à proposer.



1 Principaux axes de réflexion retenus du colloque

2 Répertoire des ressources disponibles

3 Proposition d'outils à exploiter et à créer au niveau académique

1 Principaux axes de réflexion retenus du colloque

Programme du colloque à télécharger :

<http://www.sportsdenature.gouv.fr/data/userfiles/seminaires/apsn/Programme-APSNE-sept2015.pdf>

4 grandes questions posées lors de ce colloque:

1 A quelles conditions pédagogiques et réglementaires peut-on enseigner APPN ?

2 Peut on faire vivre des expériences motrices sans les dénaturer ?

3 Comment transformer les pratiques des enseignants sur tout le territoire ?

4 Comment accompagner, aider, convaincre et accompagner la réforme ?

Valérie DEBUCHY IG doyenne du groupe EPS :

Réunion de 3 ministères. Complémentarité des expertises.

Enjeu à enseigner des APPN, dans la formation initiale des enseignants.

Permettre la diffusion des apports au niveau académique : quelle stratégie pour développer les APPN à l'école ? Quelle offre de formation ?

Toutes ces problématiques doivent s'ancrer dans les nouveaux programmes d'EPS qui proposent 4 champs d'apprentissages dans le parcours de formation des élèves, dont un est clairement spécifique aux APPN.

2 Répertoire des ressources disponibles

Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) crée par le ministère en charge des sports pour renforcer les compétences des acteurs des sports de nature (information, formation, conseil, expertise et évaluation).



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE

La mission nationale d'expertise confiée au PRNSN consiste en la diffusion des savoir-faire, la valorisation des bonnes pratiques et actions innovantes, la mutualisation et la mise à disposition d'outils innovants, adaptés aux besoins des acteurs du développement des sports de nature. Il constitue un outil de mise en relation, de conseil et d'expertise à la disposition des agents du ministère et de l'ensemble des acteurs locaux du sport.

<http://www.sportsdenature.gouv.fr/agir/ressources-activites-physiques-et-sportives-de-nature-a-l-ecole>

Gestion des EPI (Equipement de Protection Individuel), sécurité en moulinette :

<http://www.ac-grenoble.fr/eps/2014/focus-escalade/>

Enseignement des APPN. Académie de Lyon :

http://www21.ac-lyon.fr/enseigne/eps/IMG/pdf/Enseignement_APPN.pdf

Approche juridique et réglementaire

<http://eduscol.education.fr/cid60234/vade-mecum-sur-les-pratiques-sportives-a-l-ecole.html>

3 Proposition d'outils à exploiter et à créer au niveau académique

S'appuyant sur les ressources disponibles et les travaux issus de ce colloque, des perspectives se dessinent pour l'académie de Dijon :

- Diffusion des outils disponibles sur le site de l'académie : sélectionner, créer et partager.
- ESCALADE : les vidéos de la gestion des EPI peuvent s'intégrer directement au site : prévoir un stage de certification à gérer les EPI.
Remarque : cette gestion des EPI, facile à formaliser avec des routines bien identifiées, ne doit pas masquer la maitrise fondamentale de la sécurité active.
- ESCALADE : les autres thématiques proposées par Grenoble suggèrent un projet de création de clips avec des focus différents :
Les vidéos liées à la sécurité de la grimpe en moulinette puis en tête mériterait un projet en partenariat avec une section escalade : choix des étapes, sensations et avis d'élèves, repères utiles pour l'enseignant...
- APPN en général : dégager les grands principes évoqués lors du colloque (se déplacer/ revenir, former les élèves à la co-vérification et à la maitrise de techniques sécuritaires, former les élèves à l'évaluation des risques partagée en équipe ou en cordée)
- Groupe de travail pour articuler les documents d'accompagnement à venir et les axes forts des nouveaux programmes (5 compétences à décliner, articuler cycle 3 et 4, des élèves qui observent, analysent et mémorisent, associer plaisir et engagement corporel, valider des compétences préalablement traduites et ciblées...). Produire des documents lisibles et facilement consultables sur le site académique : "notice de montage" qui pourrait guider tout en rassurant, sans être vue comme trop prescriptive.

Finalement, c'est permettre un nouveau regard sur les programmes et les documents ressources, grâce à des propositions issues des APPN afin d'engager, d'une part, une réflexion plus large dans les autres APSA et, d'autre part, pour viser une transformation positive des pratiques enseignantes.

L'enjeu de création d'un **nouveau support de formation** est central :

Comment permettre aux enseignants, malgré une formation continue limitée, d'intégrer des connaissances, voire certaines capacités exploitables sur le terrain, et ce, grâce à une meilleure utilisation des supports vidéos disponibles sur le site ?

Une formation hybride, associant des mises en situations ciblées qui répond à des besoins précis (public désigné) et des supports vidéos consultables à distance, semble être une solution à privilégier pour la formation continue des enseignants de demain.